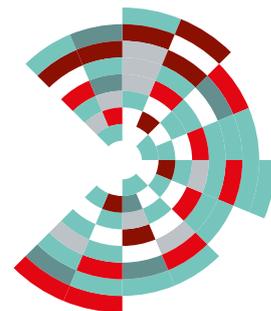


ZOOM EMPLOI



Zoom sur les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus



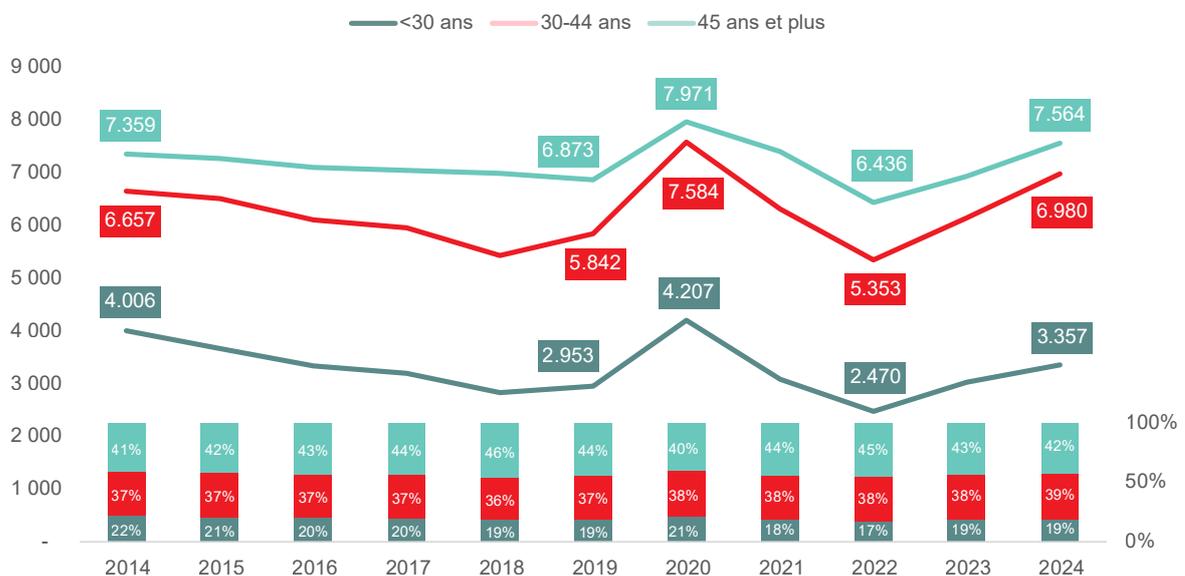
Introduction

Dans le contexte actuel de pénurie de compétences au Luxembourg, il est crucial d'activer l'ensemble de la main-d'œuvre disponible, y compris les travailleurs plus âgés. Même si l'âge effectif de départ à la retraite est plus précoce au Luxembourg que dans la plupart des autres pays de l'OCDE¹, il n'en demeure pas moins important d'accompagner les demandeurs d'emploi plus âgés dans leur réinsertion sur le marché de l'emploi, de manière durable jusqu'à la fin de leur carrière, mais aussi de s'assurer du maintien dans l'emploi des salariés.

Les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus représentent plus de 40% des demandeurs d'emploi inscrits à , fin juillet 2024. Ces personnes rencontrent souvent une combinaison de freins à l'emploi. Il peut s'agir de problèmes de santé, d'un manque de compétences, de difficultés familiales ou financières... Notre analyse met en évidence les différences existant à l'intérieur de cette tranche d'âge. Mieux comprendre les défis auxquels cette population est confrontée permet **d'identifier les leviers d'action pour favoriser sa réinsertion.**

L'évolution du nombre des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus

Une évolution similaire du nombre de demandeurs² d'emploi pour toutes les tranches d'âge sur les dix dernières années



Chiffres au 31 juillet de chaque année

¹ https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2019/08/working-better-with-age_e6265636/c4d4f66a-en.pdf

² Un demandeur d'emploi résident disponible est une personne inscrite à l'ADEM et qui, à la date du relevé statistique, réside sur le territoire luxembourgeois, n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

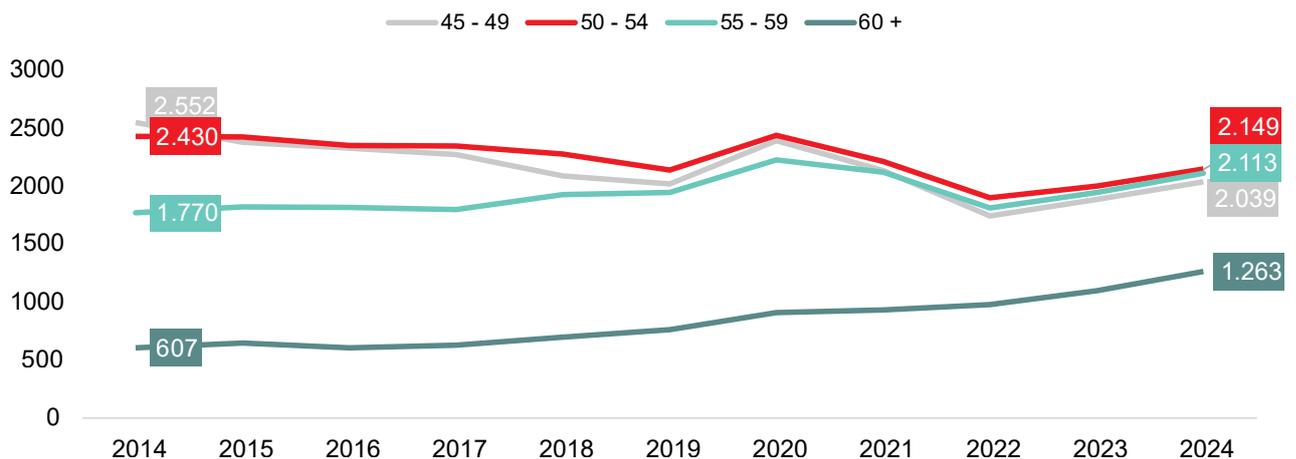
Sur la décennie 2014 - 2024, une grande similitude apparaît entre les fluctuations des chiffres relatifs aux demandeurs d'emploi selon les trois principales tranches d'âge. Les variations économiques affectent toutes les catégories de manière comparable, suggérant que les facteurs influençant l'emploi sont souvent communs, indépendamment de l'âge.

Au début de la pandémie, toutes les tranches d'âge ont connu une augmentation marquée du nombre de demandeurs d'emploi, puis une diminution progressive entre 2020 et 2022. Depuis 2022, la tendance générale est à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi.

Toutefois, les demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans représentent le groupe le plus important parmi les différentes tranches d'âges et cela durant toute la période considérée. En juillet 2024, 7.564 demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus étaient inscrits à l'ADEM.

Une croissance constante du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 60 ans depuis 2014

Évolution sur dix ans du nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles âgés de 45 ans et plus



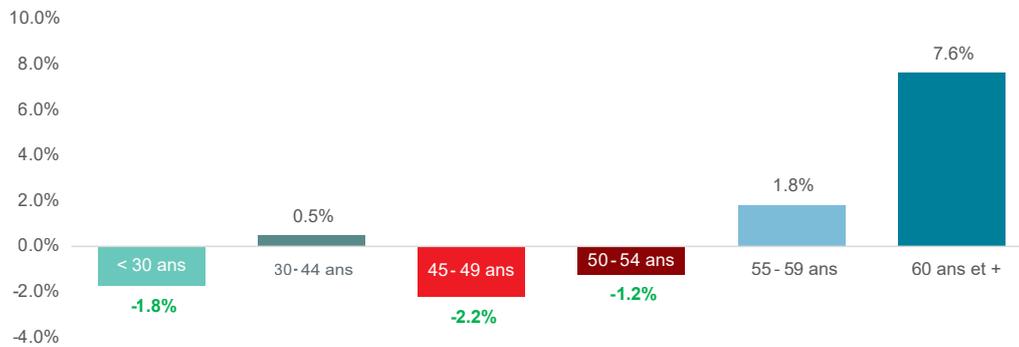
Chiffres au 31 juillet de chaque année

Une analyse plus détaillée du groupe des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus montre que les demandeurs d'emploi âgés de 45 à 49 ans, de 50 à 54 ans et de 55 à 59 ans suivent de près la tendance générale du marché du travail. Les fluctuations économiques, comme celles liées à la pandémie de COVID-19, affectent la tranche d'âge des 45 ans et plus de manière similaire aux autres groupes mis en évidence dans le graphique précédent.

La situation des demandeurs d'emploi de plus de 60 ans, en revanche, est différente puisqu'elle se caractérise par une croissance constante depuis 2014. Les fluctuations liées au COVID, entre 2019 et 2022, sont nettement moins distinctes et une hausse considérable se manifeste depuis 2022.

Une augmentation annuelle forte des demandeurs d'emploi de plus de 60 ans, mais une diminution de ceux âgés de 45 à 54 ans

Taux de croissance annuel moyen des demandeurs d'emploi résidents disponibles par tranche d'âge entre 2014 et 2024



Chiffres au 31 juillet de chaque année

Les différences d'évolution entre le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 60 ans et celui des 45 - 54 ans sont particulièrement mises en évidence dans l'analyse des taux de croissance annuels moyens du nombre de demandeurs d'emploi entre 2014 et 2024. La population des demandeurs d'emploi de 60 ans et plus a augmenté en moyenne de 7,6 % par an depuis 2014. Les 55 - 59 ans ont également connu une augmentation annuelle moyenne de 1,8 %.

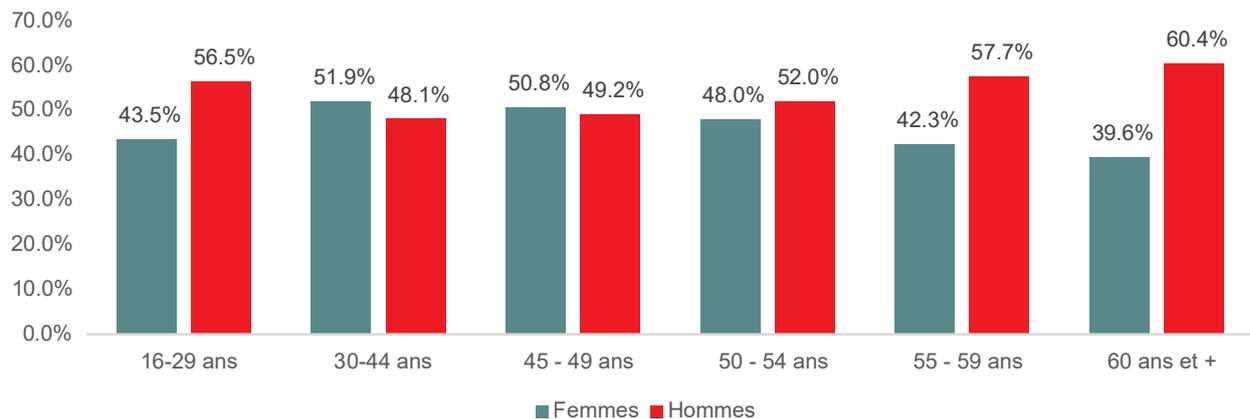
En revanche, la situation des demandeurs d'emploi de moins de 30 ans et de ceux âgés de 45 à 49 et de 50 à 54 ans est meilleure. Elle a connu une baisse sur la période considérée, respectivement -1,8 %, -2,2 % et -1,2 % en moyenne par année.

En conclusion, l'analyse plus détaillée du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus révèle des **dynamiques divergentes selon les sous-tranches d'âge**, en particulier chez les plus de 60 ans ; elle se caractérise par une hausse importante de leur nombre, tandis que la situation des demandeurs d'emploi plus âgés apparaît moins sensible aux variations économiques. Cette population rencontre ainsi des défis spécifiques par rapport aux autres groupes.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus

Davantage d'hommes parmi les demandeurs d'emploi plus âgés

Répartition des demandeurs d'emploi résidents disponibles par genre et tranche d'âge (31/07/2024)



L'analyse de la répartition des demandeurs d'emploi par genre et par âge révèle des **différences significatives entre les tranches d'âge**, en termes de **proportion hommes-femmes**. Pour les demandeurs d'emploi de moins de 45 ans, la répartition par genre est relativement égale.

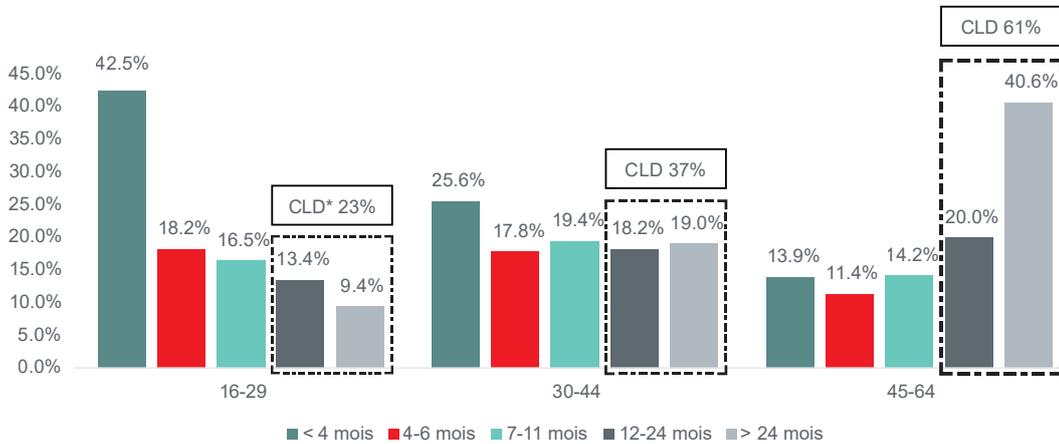
En revanche, chez les demandeurs d'emploi de 60 ans et plus, l'écart est très net : près de 60% d'entre eux sont des hommes. L'équilibre bascule en fait dès l'âge de 50 ans : la proportion de demandeurs d'emploi masculins, donc désireux de poursuivre une activité professionnelle, progresse dès lors graduellement². Outre le phénomène de carrières souvent plus courtes chez les femmes, l'une des principales explications à cette problématique repose sur le fait que dans certains secteurs aux métiers manuels (tels que la construction ou l'industrie), les postes de travail sont très majoritairement occupés par des hommes³. Ces professions étant davantage susceptibles d'entraîner des soucis de santé à moyen et long termes, la perte d'un emploi après 50 ans rend la réinsertion professionnelle d'autant plus difficile à mesure que l'âge avance.

² <https://statistiques.public.lu/fr/recensement/residents-entre-etudes-emploi-et-retraite.html>

³ <https://adem.public.lu/dam-assets/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/statistiques/igss/Tableaux-interactifs-stock-emploi/salaries-sect-act-carac-ind.xlsx>

Des demandeurs d'emploi davantage sujets au chômage de longue durée (CLD)

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi résidents disponibles par tranche d'âge (31/07/2024)

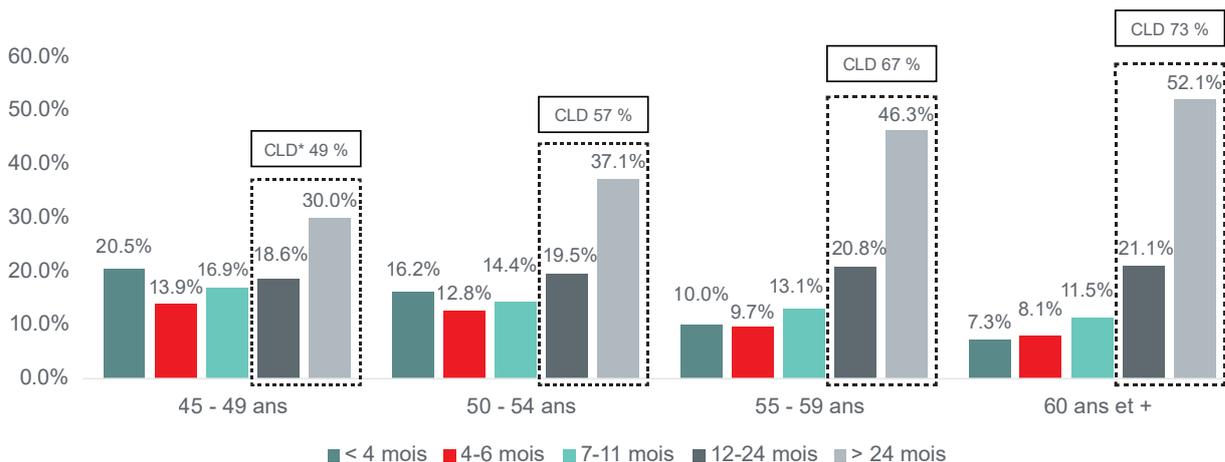


*CLD = Chômeur de Longue Durée (> 12 mois d'inscription à l'ADEM)

L'analyse de la durée d'inscription des demandeurs d'emploi montre que plus l'âge est élevé, plus la durée d'inscription tend à s'allonger. Un demandeur d'emploi est considéré comme « chômeur de longue durée » lorsque sa durée d'inscription à l'ADEM est supérieure à 12 mois. Au-delà de 24 mois, on parle de « chômeur de très longue durée ».

En juillet 2024, 61 % des demandeurs d'emploi de plus de 45 ans sont inscrits à l'ADEM depuis plus de 12 mois; du côté des jeunes demandeurs d'emploi, ils sont 23 % dans ce cas.

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi résidents disponibles âgés de 45 ans et plus (31/07/2024)

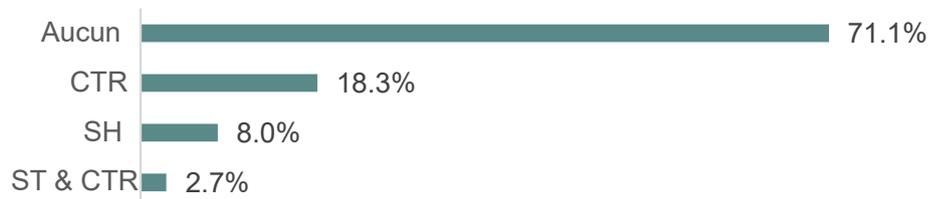


*CLD = Chômeur de Longue Durée (> 12 mois d'inscription à l'ADEM)

Parmi les demandeurs d'emploi de plus de 60 ans, il est notable que plus de 70 % d'entre eux sont des chômeurs de longue durée. Plus de la moitié sont même des chômeurs de très longue durée (52,1 %), donc inscrits à l'ADEM depuis plus de 24 mois. Cette proportion élevée souligne une nouvelle fois les défis spécifiques auxquels sont confrontés les travailleurs plus âgés lorsqu'ils tentent de retrouver un emploi.

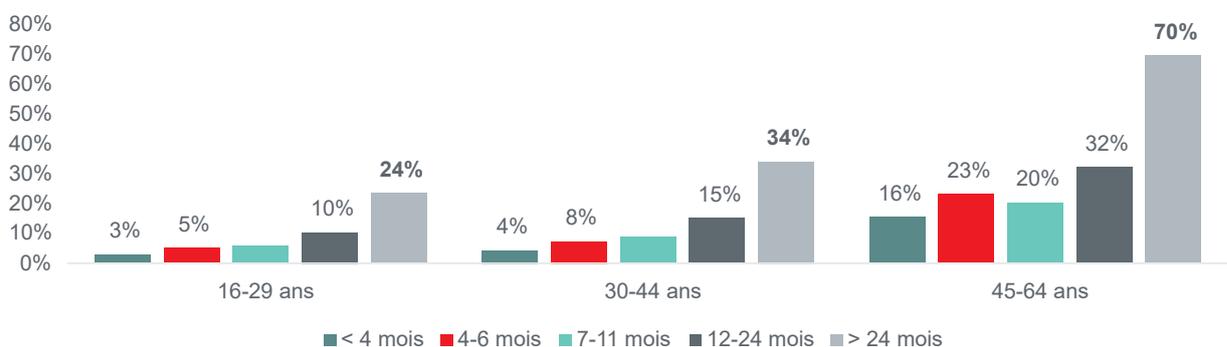
Le statut « salarié handicapé » et/ou « salarié à capacité de travail réduite » : un facteur influençant le chômage de longue durée

Statut des demandeurs d'emploi résidents disponibles âgés de 45 ans et plus (au 31/07/2024)



Parmi les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus, 29 % d'entre eux (soit 2.188 personnes), possèdent un statut de salarié handicapé (SH) et/ou de salarié à capacité de travail réduite (CTR), contre 17 % de la totalité des demandeurs d'emploi résidents disponibles. Ces facteurs ajoutent une complexité à se réinsérer sur le marché du travail.

Part des demandeurs d'emploi résidents disponibles avec un statut SH et/ou CTR en fonction de leur âge et de la durée d'inscription (au 31/07/2024)

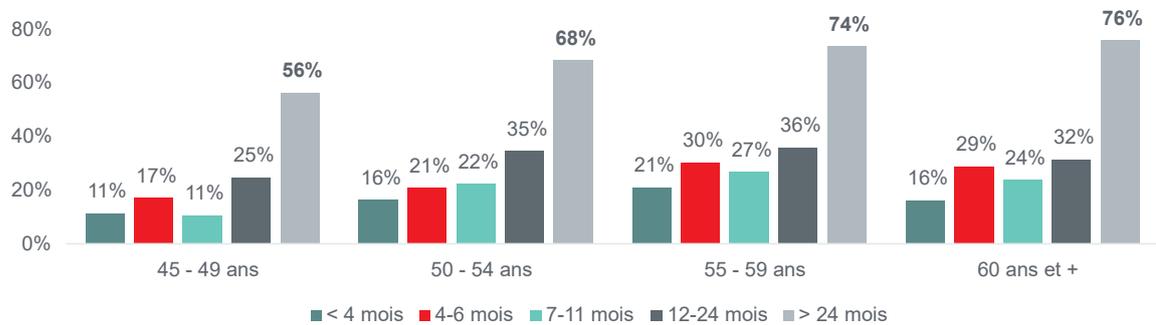


* 70 % des demandeurs d'emploi de plus de 45 ans avec une durée d'inscription supérieure à 24 mois ont un statut SH et/ou CTR.

Un lien significatif existe entre les statuts SH/CTR et la durée d'inscription, en particulier lorsque l'âge des demandeurs d'emploi est avancé. En effet, 70 % des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus, inscrits à l'ADEM depuis plus de 24 mois, ont un statut SH ou CTR.

Ce constat se confirme en examinant la ventilation par sous-tranche d'âge des plus de 45 ans, comme le montre l'infographie ci-dessous.

Part des demandeurs d'emploi résidents disponibles de plus de 45 ans avec un statut SH et/ou CTR en fonction de la durée d'inscription (au 31/07/2024)



* 76 % des demandeurs d'emploi de plus de 60 ans avec une durée d'inscription supérieure à 24 mois ont un statut SH et/ou CTR.

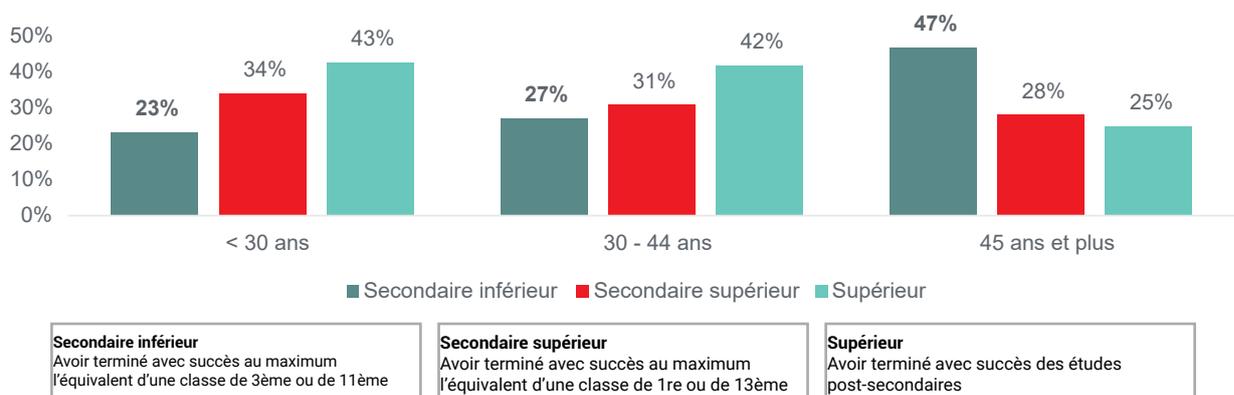
L'ensemble de ces critères sont révélateurs de la **difficulté pour les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus à se réinsérer sur le marché du travail** ; cela est d'autant plus marqué lorsque les facteurs se combinent (âge avancé, durée d'inscription longue et statuts SH/CTR).

La section suivante analyse plus en détails les aspects particuliers du profil des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus (genre, niveau de qualification, compétences linguistiques).

Le profil des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus

Un niveau de qualification plus faible

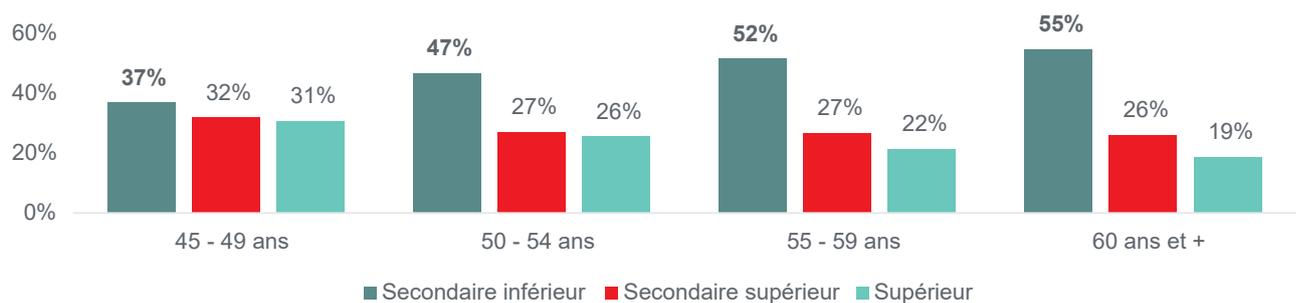
Niveau de qualification des demandeurs d'emploi résidents disponibles par tranche d'âge (31/07/2024)



47 % des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus ont un niveau de qualification secondaire inférieur ; contre 23 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans et 27% pour les demandeurs d'emploi de 30 à 44 ans.

Les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans ont donc généralement un **niveau de qualification moins élevé**.

Niveau de qualification des demandeurs d'emploi résidents disponibles de 45 ans et plus (31/07/2024)

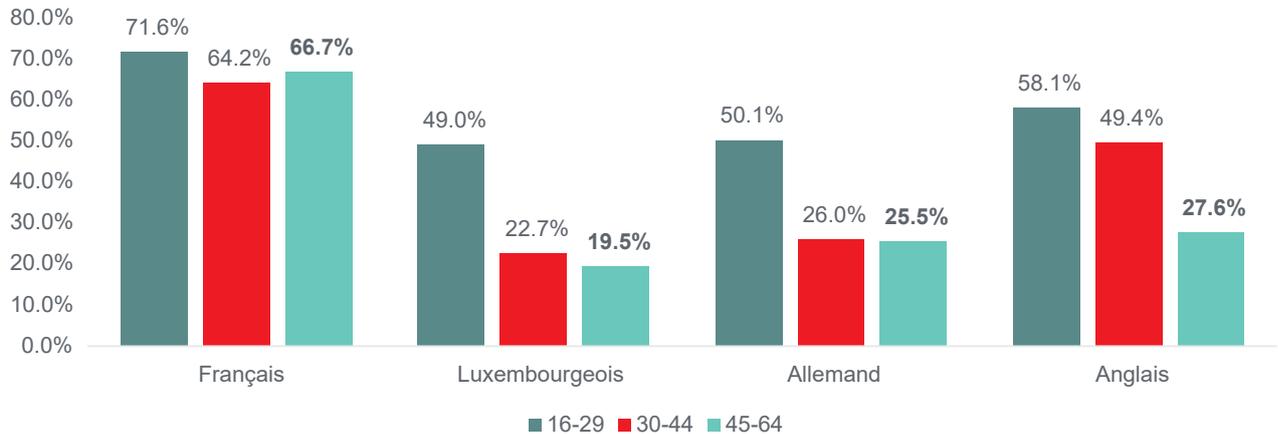


En détaillant davantage la population des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus, il apparaît nettement que la part des personnes concernées ayant des niveaux de qualification secondaire inférieur augmente avec l'âge ; elle atteint 55 % pour les demandeurs d'emploi âgés de 60 ans et plus.

Cette différence dans les niveaux de qualification entre les tranches d'âge explique les difficultés supplémentaires rencontrées par les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus. Moins qualifiés, ils sont souvent moins compétitifs sur un marché du travail qui valorise de plus en plus les qualifications supérieures.

Des compétences linguistiques moins approfondies

Langues couramment parlées par les demandeurs d'emploi résidents disponibles par tranche d'âge (31/07/2024)



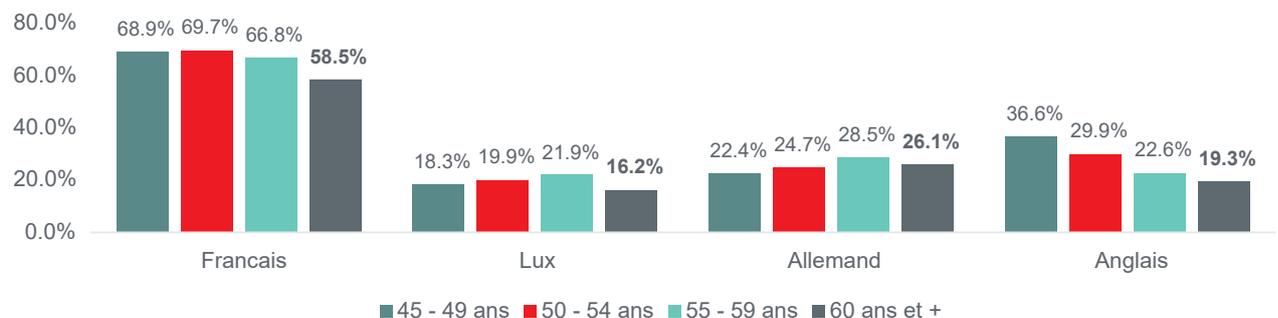
Seuls les niveaux B ou C, tels que définis par le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) sont considérés.

L'analyse des langues couramment parlées par les demandeurs d'emploi selon leur âge montre des tendances bien distinctes, particulièrement pour la catégorie « 45 ans et plus ».

Dans cette catégorie, le **français** est la langue majoritairement parlée, par **66,7 %** des personnes. L'anglais est la deuxième langue la plus parlée, maîtrisée par environ 27,6 % d'entre elles. L'allemand et le luxembourgeois figurent également dans les langues pratiquées couramment, mais de manière moins significative.

En comparaison, les demandeurs d'emploi de moins de 45 ans disposent souvent de compétences linguistiques plus diversifiées et d'une meilleure maîtrise de l'anglais, en raison de l'évolution des systèmes éducatifs et de l'internationalisation croissante des échanges professionnels ; de fait, plus l'âge est avancé, plus le niveau d'anglais diminue.

Langues parlées par les demandeurs d'emploi résidents disponibles de plus de 45 ans (au 31/07/2024)



Seuls les niveaux B ou C, tels que définis par le cadre européen de référence pour les langues (CECRL) sont considérés.

Les dix métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus

Des métiers à moindre niveau de qualification et moins en pénurie

Top 10 des métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus (au 31/07/2024)

	45 – 64 ans	30 – 44 ans	16 – 29 ans
K2204 - Nettoyage de locaux	10,18 %	8,61 %	4,80 %
K 2501 - Gardiennage de locaux	4,02 %	0,85 %	0,27 %
M1607 - Secrétariat	3,03 %	4,86 %	7,72 %
G1605 - Plonge en restauration	3,01 %	2,94 %	3,04 %
F1703 - Maçonnerie	2,68 %	0,80 %	0,57 %
A1203 - Entretien des espaces verts	2,62 %	2,64 %	3,01 %
M1601 - Accueil et renseignements	2,58 %	1,75 %	2,35 %
N4105 - Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2,50 %	2,51 %	2,35 %
K1303 – Assistance auprès d'enfants	2,02 %	2,32 %	3,52 %
N4102 - Conduite de transport de particuliers	1,93 %	1,35 %	1,19 %

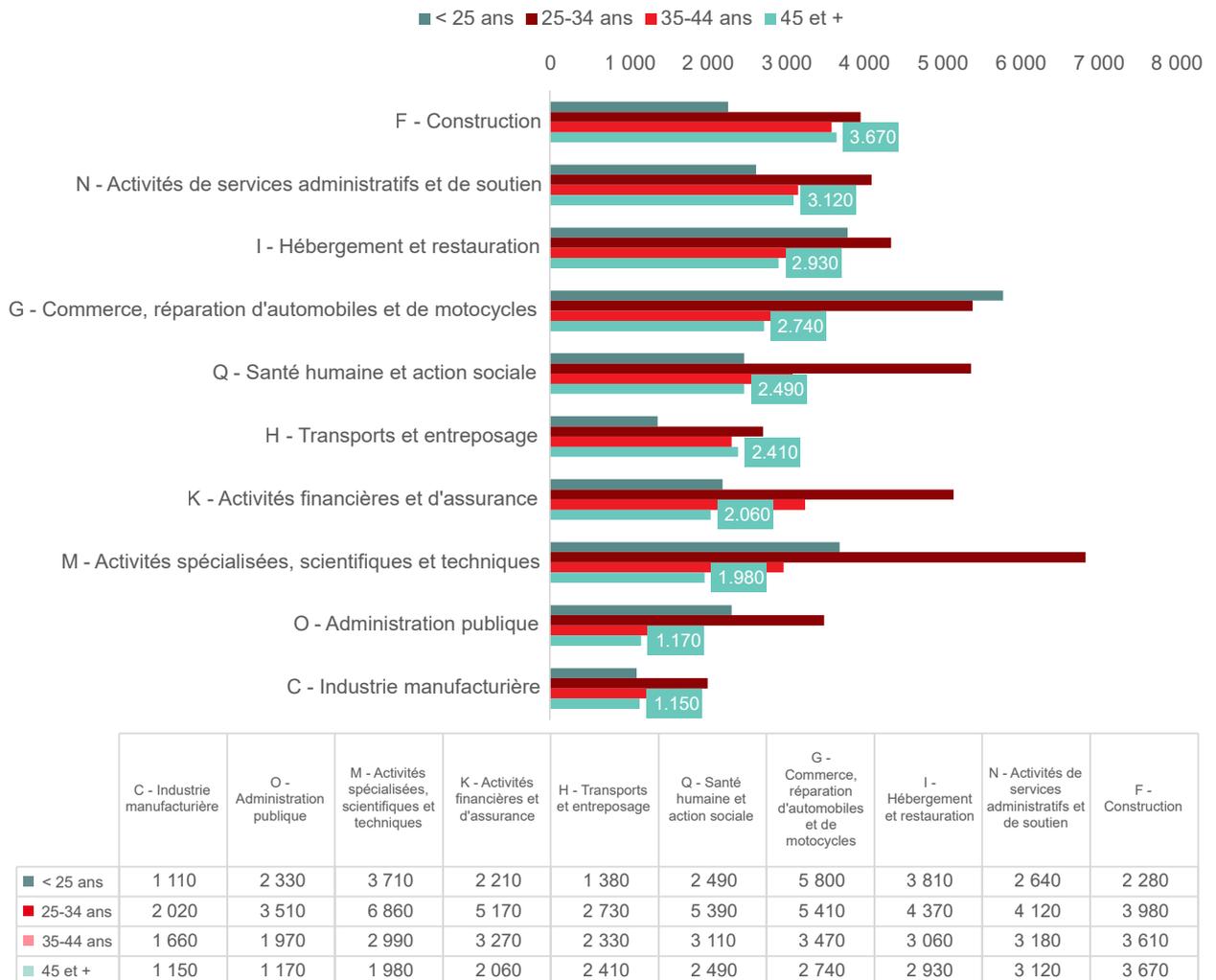
L'analyse de la répartition des demandeurs d'emploi par métier révèle que les métiers nécessitant moins de qualifications sont particulièrement recherchés par les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus. De plus, ces métiers sont souvent marqués par un moindre indice de pénurie de candidats, dans certains cas même par un excédent de candidats par rapport au nombre de postes disponibles. Cela rend l'insertion sur le marché du travail encore plus difficile pour les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus.

Les secteurs d'activité qui recrutent le plus de candidats âgés de 45 ans et plus

Tranches d'âge	Recrutements 2023	Répartition (%)
< 25 ans	30.720	21.3%
25 - 34 ans	50.110	34.7%
35 - 44 ans	33.510	23.2%
45 et +	29.980	20.8%
TOTAL	144.320	100%

En 2023, **20,8 %** des recrutements concernent des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus.

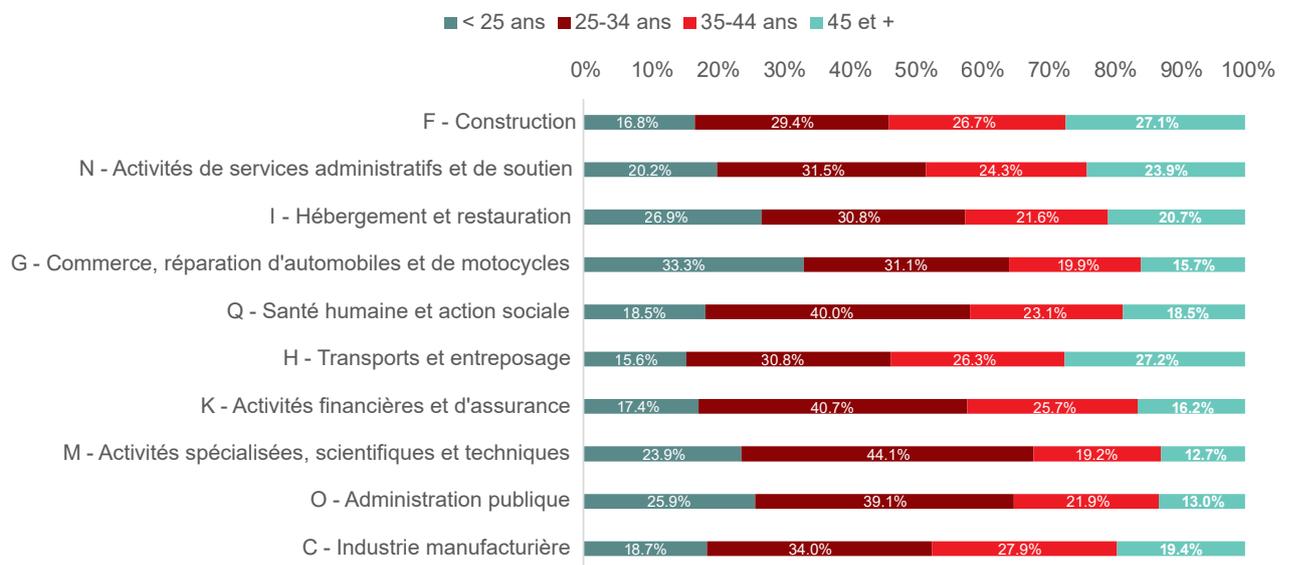
Top 10 des secteurs d'activité ayant recruté le plus de personnes de 45 ans et plus en 2023



Source : IGSS

Les trois secteurs d'activité ayant recruté en 2023 le plus grand nombre de demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus sont la **construction** (3.670 recrutements), les activités de **services administratifs et de soutien** (3.120 recrutements) et **l'hébergement et restauration** (2.930 recrutements).

Répartition en tranches d'âge des recrutements par secteur d'activité en 2023



Il est à noter que les candidats âgés de 45 ans et plus représentent plus de **27% des recrutements** (soit plus d'une personne sur quatre) dans les secteurs de la « **Construction** » et des « **Transports et Entreposage** ».

Les leviers d'actions

Comme le montrent différentes études² et contrairement à certaines idées reçues, les « seniors » en activité disposent de la motivation pour se former et continuer à évoluer professionnellement, mais leurs aspirations n'aboutissent pas toujours. Il reste encore du chemin à faire pour dépasser les freins à l'emploi des personnes âgées de 45 ans et plus et pour faciliter leur réintégration professionnelle ainsi que leur accès à la formation.

L'ADEM propose des programmes d'accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins distincts des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus. Elle agit en étroite collaboration avec son réseau de partenaires, de manière à concevoir et mettre en place des programmes intensifs, adaptés aux besoins individuels.

Ils intègrent notamment :

- **un bilan de carrière**, pour identifier les compétences acquises tout au long du parcours professionnel et faire le point sur les motivations du demandeur d'emploi. C'est un outil précieux pour mieux se connaître, mais aussi pour renforcer l'estime de soi et le sentiment d'efficacité personnelle, souvent mis à mal lors de la perte d'un emploi. Le bilan de carrière aide à la **clarification ou la redéfinition du projet professionnel**, permettant la transition vers la fin de l'activité professionnelle du demandeur d'emploi ;
- **un up- ou re-skilling des compétences**, notamment digitales et transversales, les plus recherchées actuellement sur le marché de l'emploi ;

²<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2006-6-page-66.htm&wt.src=pdf>
<https://www.cairn.info/revue-cereq-bref-2023-11-page-1.htm&wt.src=pdf>
[Reskilling older workers for new careers in tech \(mckinsey.com\)](https://www.mckinsey.com/insights/mid-career-report-2023/generation)
[Midcareer Report 2023 | Generation](#)

- Des séances de **coaching individuel et/ou collectif**. Si le coaching individuel est essentiel pour identifier les barrières à l'emploi propres à chaque demandeur d'emploi, le coaching collectif est quant à lui important pour échanger avec des personnes dans des situations similaires, partager les expériences et se sentir soutenu.

À titre d'exemple, le projet **Boost Your Skills**, co-financé par le Fonds pour l'emploi et le Fonds social européen+ (FSE+) cible les demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'ADEM âgés de 45 ans et plus, dans le but d'accroître leur employabilité. Il court sur la période 2024-2025.

Des aides financières sont également proposées aux employeurs afin de les encourager à ouvrir leurs postes de travail aux demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus :

- **l'aide à l'embauche des chômeurs âgés** (ACA) permet à tout employeur du secteur privé de se voir remboursé, pendant une période définie, la part employeur des cotisations sociales versées pour son nouveau salarié, si ce dernier remplit les conditions suivantes : être âgé de 45 ans au moins et être inscrit à l'ADEM en tant que demandeur d'emploi sans emploi depuis un mois au moins (cette condition de la durée d'inscription ne s'applique pas en cas d'embauche d'un salarié touché par un plan de maintien dans l'emploi ou dont le contrat de travail a été résilié avec effet immédiat suite à une déclaration de faillite de son dernier employeur). **9.509 bénéficiaires** actifs étaient dénombrés au 31.12.2023.
- **Le contrat de réinsertion-emploi** (CRE) est une mesure pouvant être proposée par l'ADEM à certains demandeurs d'emploi (ceux âgés d'au moins 45 ans, les salariés à capacité de travail réduite ainsi que les salariés handicapés inscrits depuis au moins un mois), afin de faciliter leur réinsertion sur le marché de l'emploi. L'employeur bénéficie de la prise en charge d'une partie des frais de salaires. **122 personnes** ont commencé un nouveau CRE en 2023.
- **l'aide à la création d'un emploi d'insertion pour chômeurs de longue durée** (EMI) bénéficie essentiellement aux employeurs du secteur associatif qui embauchent des demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois, avec un contrat de travail à durée indéterminée. La participation financière est modulée en fonction de l'âge de la personne embauchée.
- **l'aide au réemploi** permet à un salarié travaillant au Luxembourg qui, suite à la perte de son emploi, accepte un emploi au Luxembourg comportant un niveau de rémunération inférieur à la rémunération antérieure, de bénéficier d'une garantie de rémunération égale à 90 % de sa rémunération antérieure, pendant les 48 premiers mois continus de la prise de fonction du nouveau poste. On dénombre **608 bénéficiaires** en 2023.
- un **stage de professionnalisation** (SP) peut être proposé par l'ADEM à certains demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un mois. Sont concernées les personnes âgées de plus de 30 ans, celles reclassées en externe et celles qui ont le statut de salarié handicapé. Le SP, d'une durée de six à neuf semaines, donne lieu au versement par l'ADEM d'une indemnité au demandeur d'emploi. **131 personnes** de plus de 45 ans ont bénéficié d'un SP en 2023.

La **formation professionnelle continue** joue un rôle déterminant pour accompagner le retour à l'emploi, de manière durable. L'expression « formation tout au long de la vie » prend également tout son sens lorsqu'il s'agit de maintien dans l'emploi. Mettre à jour ses compétences et en acquérir de nouvelles, pour garantir son employabilité et sécuriser sa fin de vie active, relève à la fois d'une démarche individuelle - chacun étant acteur de sa carrière professionnelle - mais aussi collective. Depuis 2018, l'État soutient financièrement l'effort de formation des entreprises à hauteur de 35 % en ce qui concerne les frais de salaire des employés âgés de 45 ans et plus. Force est de constater que ce dispositif est encore trop peu utilisé par les entreprises : les personnes cibles ont suivi en moyenne 3,5 formations en 2020 (-0,9 formation par rapport à 2019) alors que l'ensemble des salariés a suivi en moyenne 4,1 formations la même année (-0,6 formation par rapport à 2019)³.

Les **Webinaires 45+** de l'ADEM reflètent une stratégie d'information innovante en ligne pour les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus. L'accent est mis sur les diverses mesures de l'ADEM, comme le stage de professionnalisation, le contrat de réinsertion-emploi ou encore l'aide au réemploi.

Par ailleurs, les demandeurs d'emploi sont familiarisés avec le Jobboard de l'ADEM, obtiennent des informations et astuces sur la recherche d'emploi pour personnes plus âgées et sur les opportunités de formation.

³<https://www.lifelong-learning.lu/bookshelf/documents/pratiques-de-formation-novembre-2023.pdf>